**Descriptif détaillé de l’infographie « Révision de l’étiquette énergie : qu’est-ce qui a changé ? »**

* Pourquoi modifier l’étiquette existante ?

Les appareils sont de plus en plus performants et les moins efficaces sont interdits.
Des classes supérieures ont dû être ajoutées au-dessus de l’échelle initiale de A à G : A+, A++, A+++.
Le choix du consommateur est difficile : en effet, les appareils classés en A ou même A+ sont parfois les moins performants du marché…

* Une étiquette plus lisible

La nouvelle étiquette : retour à une échelle de A à G

* + Depuis le 1er mars 2021 en magasin et en ligne dans toute l’Europe
	+ Un QR code pour accéder à une base de données électronique des produits, disponible courant 2021.
	+ Fini les A +, A++, A +++ ! Un appareil anciennement classé en A+++ peut être classé en C depuis le 1er mars 2021, un appareil A++ en E, un appareil A+ en G.
	+ Des premières classes (A, B) pas ou peu utilisées pour classer les futurs produits encore plus économes que ceux d’aujourd’hui.
	+ Des icônes plus lisibles.

Cinq groupes d’appareils concernés

* + Lave-vaisselle
	+ Lave-linge et lave-linge séchants
	+ Réfrigérateurs/ congélateurs y compris caves à vin
	+ Téléviseurs et écrans
	+ Ampoules à partir du 1er septembre 2021
* Les points positifs
1. Plus de transparence pour les consommateurs : grâce à la base de données électronique renseignée par les fabricants.
2. Des exigences accrues en matière d’écoconception, notamment concernant la réparabilité ou la recyclabilité des produits.
3. Des progrès technologiques stimulés : la nouvelle classe A, très exigeante, sera très difficile à trouver en 2021.
4. Des économies d’énergie dans tous les pays européens, à hauteur de 150 €/an en moyenne par foyer. D’ici 2030, 38 TWh/an économisés, soit la consommation d’électricité annuelle de la Hongrie. (estimation de la Commission européenne)